



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires**

Aurillac, le 28 mai 2024

Dossier n° : AE 24.0219

Demandeur : GRAVEJAT Julien

Date d'enregistrement de la demande : 17/04/24

Date limite de candidature : 17/07/2024

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 17/08/24.
- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
SAINT-MARY-LE-PLAIN	2,53	Société EPIDISIS	Section C 842,
BONNAC	3,12	SOULIER Guy	Section ZH 29j,k,l,m,o,
NEUSSARGUES EN PINATELLE	13,83	CHALVIGNAC Jacqueline	Section ZO 12
FERRIERES-SAINT-MARY	6,46	GRAVEJAT Arlette	Section ZL 35a,b,
FERRIERES-SAINT-MARY	22,76	BOYER Robert	Section ZC 5,9,14,30, Section ZD 17,20,31a,b,35,45, 46,47, Section ZE 28a,bj,bk,c,33aj,ak,b, Section ZH 15,
SAINT-MARY-LE-PLAIN	3,36	BOYER Robert	Section ZB 1,3,16,18j,k,l,
FERRIERES-SAINT-MARY	0,85	EVARD Valérie	Section ZC 8a,b,
FERRIERES-SAINT-MARY	2,49	BOUDET Isabelle	Section ZH 14a,b,c,d,e,
BONNAC	29,79	GRAVEJAT Michel	Section ZH 7j,k,l,31j,k,l,m,33j,k,l,35j,k,l, m,n, Section ZI 2j,k,19,59j,k,l,61j,k,l,m,82j,k,8 3j,k, Section ZL 75j,k,l,m,
FERRIERES-SAINT-MARY	13,44	GRAVEJAT Michel	Section ZI 48a,b,c,d,e,f, Section ZK 17,

			Section ZL 24a,b,c,d, Section ZM 61j,k,
SAINT-MARY-LE-PLAIN	1,65	GRAVEJAT Michel	Section ZB 6,9j,k,
TALIZAT	5,41	BONNET Loïc	Section ZB 60 j,k,
COREN	56,27	PELLEGRY Odette	Section C 162,163,252,260,272j,k,273, 278,279j,k,280, 282,287,288,290,291j,k,294j, k,296,297,298,299,300,301, 307,309,311,312,313,315,350, 351,439,467,470,472,474, 476,503,505,507,511,515,521, 573,599k,602, Section ZH 19j,25,85,
TALIZAT	2,66	GRAVEJAT Hervé	Section ZI 61a,b,c,cj,ck
FERRIERES-SAINT-MARY	1,98	Mairie de Ferriere ste Mary	Section ZL 23

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :
<https://www.cantal.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Agriculture/Politique-Fonciere>, dans les rubriques Politiques
publiques/Agriculture/Politique foncière**